



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E13902

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/1974  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 28/08/2002  
152 000

Raison sociale : SIPECT  
229 RUE DU DOCTEUR GUICHARD  
CS 70128  
49001 ANGERS CEDEX 01

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 300822723

Téléphone : 02 41 72 10 40  
Portable :

Fax :

Siret : 300 822 723 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5418019

Site Internet : www.spie.com  
E-mail : sipect.soc@spie.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMA SA H68061A 1259.000/002130830

Responsabilité légale :  
GALMICHE FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD FR00018110LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Effectif moyen : 36 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	12/02/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/02/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/02/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/06/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.